



Association pour le Développement
de l'Aluminium Anodisé ou Laqué

CERTIFICAT DE PRODUIT N° QM-071

Délivré conformément aux articles L433-3 et suivants, et R433-1 et suivants du Code de la Consommation

L'Association pour le Développement de l'Aluminium Anodisé ou Laqué atteste que :

ELVIAL

Thessalonikis – Kilkis National Rd (25th km) – Nea Santa – P.O Box 79
61100 Kilkis
Grèce

pour son activité de thermolaquage des alliages d'aluminium réalisée sur la ligne de production (VL2) de son site situé Industrial Park of Ag. Panteleimonas – 61100 Kilkis – Grèce, satisfait aux exigences du Référentiel de certification QUALIMARINE® 4^e édition V02.



L'ADAL lui accorde le droit d'usage de la marque QUALIMARINE® pour la durée de validité du certificat, sous condition du respect des exigences de la certification. Le programme de certification QUALIMARINE® est consultable sur www.adal-aluminium.fr.

PÉRIODE DE VALIDITÉ : DU 1^{ER} JANVIER 2026 AU 31 DÉCEMBRE 2026

Émis le 22 décembre 2025

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

Le certificat peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment conformément au Référentiel. Pour une utilisation appropriée, la portée de la certification et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet de l'ADAL.